Je n'ajoute plus qu'un mot. S'il y a dans une ville quelconque une organisation professionnelle qui serve de base à une organisation électorale, il ne faut voir là qu'un effet de la liberté, mais, ce n'est pas à Roubaix, c'est ailleurs que nous avons vu les résultats considérables obtenus au point de vue électoral par les syndicats professionnels.

Vous êtes appelés, d'ailleurs, à en voir bien d'autres, et vous n'aurez pas à vous plaindre, car vous l'aurez voulu. (Très bien, à droite.)

C'est, je le répète, un effet de la liberté et vous ne pouvez pas dénier à des citoyens le droit de se placer sur ce terrain pour défendre leurs intérêts professionnels. (Vifs applaudissements à droite.)

L'orateur est chaleureusement félicité par ses amis de la droite.

La clôture de la discussion est prononcée.

LES ORDRES DU JOUR

M. le Président. — J'ai reçu, outre l'ordre du jour de M. Moreau et celui de M. Dron, dont il a été lecture, un ordre du jour de MM. Hubbard et Vian, qui est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et confiante dans la fermeté avec laquelle il saura faire respecter les lois existantes, passe à l'ordre du jour. »

M. Dron. — Je retire mon amendement.

M. le Président. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour de MM. Hubbard et Vian, et demande à la Chambre de le voter.

L'ORDRE DU JOUR PUR ET SIMPLE REPOUSSÉ

L'ordre du jour pur et simple a été demandé par M. Goujon, Agnard, et plusieurs de leurs collègues.

M. le Président. — Je vais mettre aux voix l'ordre du jour pur et simple.

A la majorité de 341 voix contre 196, sur 537 votants, l'ordre du jour pur et simple n'est pas adopté.

M. Moreau retire son ordre du jour. Il ne reste donc plus que l'ordre du jour Hubbard et Vian.

M. le Président. — La parole est à M. Cunéo d'Ornano pour expliquer son vote.

Intervention de M. Cunéo d'Ornano

M. Cunéo d'Ornano. — L'ordre du jour de M. Hubbard rappelle aux ministres de la République les lois existantes.

Ces lois existantes remontent aux édits de Louis XV et à la dictature militaire.

J'estime que la République a mieux à faire que d'aller réveiller les vieilles lois de la vieille monarchie du siècle dernier. (Interruptions sur divers bancs.)

Un membre à gauche. — C'est de tradition nationale.

VOTE DE L'ORDRE DU JOUR HUBBARD

M. le Président. — Je mets aux voix l'ordre du jour de MM. Hubbard et Vian.

A la majorité de 306 voix contre 148, sur 454 votants, cet ordre du jour est adopté.

Renvoi de l'interpellation Lafargue

M. le Président. — J'ai reçu, de M. Paul Lafargue, la demande d'interpellation suivante :

« J'ai l'honneur d'interpeller M. le ministre de l'intérieur, sur l'extension, en France, de l'oppression religieuse des patrons catholiques ». (Mouvements divers.)

Quel jour M. le Ministre de la Justice propose-t-il pour la discussion de cette interpellation?

M. le Ministre de la Justice. — Je prie la Chambre de renvoyer l'interpellation de façon à permettre au gouvernement de prendre les renseignements nécessaires.

Voix nombreuses : A un mois!

La discussion de l'interpellation est renvoyée à un mois.

La séance est levée 6 h. 25.

LA PRESSE PARISIENNE
ET L'INTERPELLATION MOREAU

Nous allons placer sous les yeux de nos lecteurs les appréciations des journaux sur la séance de lundi...

Les Roubaisiens et les Tourquennois sauront ainsi ce que l'on pense à Paris de leurs représentants; ils apprendront en même temps quel parti la presse maçonnique sait tirer de la « légende » de Notre-Dame de l'Usine.

Nous commencerons par les organes des meilleurs amis de MM. Emile Moreau et Dron.

La *Lanterne* commence ainsi son article de fond intitulé : « *Hommes noirs* » :

« Elle nous en a appris de belles l'interpellation de M. Moreau « sur les agissements de Notre-Dame de l'Usine »!

» Si cela continue, les chansons de Béranger vont redevenir populaires :

Hommes noirs d'où sortez-vous?
Nous sortons de dessous terre;
Moitié renards, moitié loups;
Notre règle est un mystère.
. . . .
Nous rentrons. Songez à vous taire!
Et que vos enfants suivent nos leçons!
Et puis nous fessons,
Et nous refessons
Les jolis petits, les jolis garçons (*bis*).

» Ils sont rentrés, en effet, les jésuites; ou plutôt ils ne sont jamais sortis et, aujourd'hui comme en 1828, ayant gros appétit, ils voudraient manger la France. Ils ont seulement changé leurs procédés. On ne peut plus dire d'eux ce que Béranger en disait jadis :

... Et les capucins seront nos cosaques :
A prendre Paris nous les exerçons...

« Mettez les *usiniers* à la place des capucins et la chanson sera tout aussi vraie aujourd'hui qu'elle l'était il y a soixante-cinq ans. »

Dans son compte-rendu, la *Lanterne* n'est cependant pas aimable pour le député de Roubaix :

« M. Moreau, discours très long, organe médiocre, plus de bonne volonté que de talent. »

La *Lanterne* analyse avec le plus grand soin toutes les accusations de MM. Moreau et Dron; elle ne consacre pas une ligne à l'éclatante réfutation de M. Thellier de Poncheville. Voilà des lecteurs bien renseignés ! Il est vrai que si l'on avait à la *Lanterne* la bonne foi de tout donner, que deviendraient les légendes anti-cléricales et celle-ci en particulier !

L'*Intransigeant* a un article intitulé: *La Messe ou la mort !* Il assure que M. Moreau a tracé un « éloquent » tableau de l'oppression religieuse.

Il n'a pas confiance dans les promesses de M. Ricard :

« M. Ricard ne manque pas d'adresse, mais il nous semble un peu trop dénué de cette conviction qui seule donne l'énergie capable de faire de bonnes choses. »

Dans son compte-rendu, l'*Intransigeant* met en gros caractères les odieux mensonges de M. Moreau. Comme ceci :

« Les vendredis, les sœurs passent en revue les gamelles et renversent celles qui contiennent trace de graisse.

» Les récalcitrants, savez-vous ce qu'on en fait?

» Le samedi soir, à l'arrivée du groupe, on les envoie dans un de ces caveaux dont j'ai parlé : on les met au cachot, au pain et l'eau. »

Gens de chez nous, vous suivez bien, n'est-ce pas, la « légende » qui continue ? A l'heure présente, il y a des millions de Français qui lisent cela avec horreur. Mais si, nous autres, Roubaisiens et Tourquennois, nous croyons encore un mot des histoires anti-cléricales de la *Lanterne* et de l'*Intransigeant*, après un exemple pareil, ainsi pris sur le vif, avouons que nous serons de fameux jobards !

La *Justice*, organe de M. Clémenceau, prenant ses lecteurs pour des imbéciles, commence son compte-rendu en leur racontant cette histoire que nous citons, car il faut qu'on sache bien par quels procédés on poursuit la crétinisation des masses par les journaux radicaux. Lisez :

» Le socialisme chrétien ! c'est à M. de Mun qu'on attribue la découverte de cette nouvelle formule, à laquelle le Pape a tout récemment donné le retentissement d'une Encyclique.

» La formule est moins récente qu'on ne croit. Hier matin même, il m'est tombé sous la main un livre de messe où j'ai trouvé tout un côté de l'interpellation sur Notre-Dame de l'Usine. Je vous demande la permission de vous donner quelques extraits des psaumes qui se chantent tous les dimanches aux vêpres, dans toutes les églises de France. C'est le sujet de l'interpellation.

Beatus vir qui timet dominum...	— Heureux l'homme qui craint le patron.
Escam dedit timentibus se...	— Le patron donne de la nourriture à ceux qui le craignent.
Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet...	— Celui qui ne craint pas le patron verra passer la nourriture sous son nez; il claquera des dents et il desséchera d'envie.
Conquassabit capita in terrâ multorum ..	— D'ailleurs le patron cassera la gueule à un tas de gens sur cette terre.

» Et le bon psaume, dont j'oublie le texte latin, ajoute que « le Juste devra contempler toutes ces ruines d'un œil sec ».

» Voilà le socialisme chrétien de M. de Mun et de Notre-Dame de l'Usine.

» C'est l'esclavage compliqué de beaucoup de cruauté ».

Et la *Justice* de conclure le plus sérieusement du monde :

« Avant de parler de l'interpellation d'hier, où M. le Garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, a remporté un si grand et si légitime succès, je dois lui dire que ces doctrines-là se chantent en latin tous les dimanches dans toutes les églises, et pour les faire chanter, l'Etat ne paie pas moins de cinquante millions, sans compter d'innombrables tours de bâton. »

La *Justice* n'a pas un mot bienveillant pour MM. Moreau et Dron ; il est évident que son rédacteur s'est prodigieusement ennuyé à les écouter.

Inutile d'ajouter que pas plus que dans l'*Intransigeant* et la *Lanterne* on ne daigne analyser ici la triomphante réplique de M. Thellier de Poncheville.

La *Marseillaise* les imite. Cependant elle donne bien cinq lignes à un éreintement de l'honorable député. Elle, non plus, ne trouve pas un éloge à adresser aux députés de Roubaix et de Tourcoing.

L'*Evènement*, organe de la gauche opportuniste, qui a pour secrétaire de la rédaction M. Gung'l, ancien secrétaire-général de la mairie de Roubaix, assure que « M. Moreau n'est pas orateur — tant s'en faut ». Il trouve son discours « trop long », et constate que la Chambre y a prêté « peu d'attention ».

La *Petite République française* de M. Goblet, dit que l'interpellation Moreau a fourni à M. Ricard, ministre de la justice, « l'occasion de se tailler un nouveau et très médiocre succès. » La *Petite République* dit à ses lecteurs: « que M. Moreau a démontré *clairement* que le syndicat fontionne contrairement à la loi. » Elle ajoute avec un sang-froid bouleversant :

» A la grande confusion de la de la droite qui, par ses interruptions répétées et ses violences inutiles, a bien montré que ces révélations étaient loin de lui plaire, M. Moreau a produit à l'appui de sa thèse, une série de documents irréfutables et bien édifiants : ce sont les comptes-rendus des séances du comité de cette association. »

Toujours la légende qui continue...

L'*Estafette*, organe de M. Jules Ferry, ne complimente pas non plus M. Moreau. Elle est enchantée d'un retour possible à la politique de 1880; l'idée qu'on va encore fermer des chapelles la ravit:

« Les déclarations, si nettes et si catégoriques, de M. le garde des sceaux, ont soulevé les colères de la droite, mais elles ont été applaudies sur tous les bancs de la majorité républicaine et elles ont été ratifiées par un ordre du jour qui montre que le Parlement entend faire respecter la liberté de conscience à tous les degrés de l'échelle sociale. »

La *République française*, journal de MM. Spuller et Reinach, ne semble pas du tout partager les mêmes sentiments. Voici sa note :

« La Chambre a clos hier l'interpellation de M. Moreau, dont on trouvera plus loin le compte-rendu, en invitant le gouvernement à appliquer les lois existantes. Comprendrait-on des lois qu'on n'appliquerait pas? Mais comment les appliquer? Un membre du cabinet, qui n'est certes pas le moins qualifié, l'a dit, il y a quelques jours, en des termes qui paraissent le meilleur commentaire ou, si l'on préfère, le plus sage *post-scriptum* du discours de M. le ministre des cultes : « Nous ne recommencerons pas Châteauvillain.

» Nous n'avons rien à ajouter à cette parole ministérielle. »

Dans son compte-rendu, la *République Française* trouve que « M. Moreau a longuement exposé les faits avec un luxe de détails excessif. »

Décidément, on ne s'est pas amusé lundi à la Chambre des députés.

L'universitaire *Journal des Débats* dit ceci :

« Que certains actes de pression se soient produits dans cette région où les passions religieuses et antireligieuses sont également vives, nous le croyons sans peine. Mais il est impossible de prendre au sérieux la série de commérages locaux que M. Moreau et, après lui, M. Dron, son collègue, sont venus apporter à la tribune. Il y a là, notamment, une histoire de « caveaux » qui paraîtrait démodée, même dans un roman, et dont la Chambre, quoique un peu crédule en pareille matière, n'a pu s'empêcher de sourire.

» Un gouvernement doué de quelque sens politique et de quelque présence d'esprit, assez intelligent pour ne pas laisser grossir l'importance des petites affaires, assez impartial pour ne pas songer uniquement à récolter les applaudissements de l'Extrême-Gauche, aurait répondu à l'interpellateur en termes fort simples. Il se serait gardé d'enfler la voix, d'exciter les passions, d'exagérer la gravité du débat. Il se serait borné à promettre d'examiner les faits, et de prendre, s'il y avait lieu, les mesures nécessaires. Voilà comment il aurait fallu parler. »

Le même journal dit dans son compte-rendu :

« M. Dron, un peu plus mesuré dans son langage que M. Moreau, quoiqu'aussi affirmatif, a été un peu moins applaudi. Le grand succès a été pour M. le garde des sceaux, Ricard, auquel la majorité a fait fête, sans toutefois ordonner l'affichage de sa harangue. »

Le *Matin* est sceptique:

« Ce n'est pas avec l'entrain habituel que la Chambre s'est livrée, hier, à une discussion dont le cléricalisme faisait les frais. A quoi tenait donc cette tiédeur, cette contrainte même ? D'ordinaire, pareil sujet met tous les cerveaux en ébullition.

» L'interpellateur, M. Moreau, n'a pas, il faut l'ajouter, les allures farouches du sectaire. Il a l'air d'un bon vivant qui aime le moine pour le manger, entre la poire et le fromage. »

L'*Eclair* dit :

« Si l'on veut bien remarquer que la Chambre ne se passionne plus que pour deux questions : la question patriotique — qui réunit tout le monde — et la question religieuse qui la divise le plus, on comprendra que ce débat a été plus que mouvementé. »

La *Libre Parole* de Drumont n'est pas tendre pour M. Moreau :

« Le cléricalisme maçonnique a enfin livré au cléricalisme catholique cette formidable bataille qu'il préparait depuis si longtemps.

» M. Moreau est monté à la tribune au début de la séance et a interpellé le garde des Sceaux sur les actes de l'association professionnelle des patrons du Nord et de la congrégation de N.-D. de l'Usine qui en émane.

» Il argumente comme un avocat, M. Moreau, et invoque la loi (la loâ) comme Q. de Beaurepaire ».

La *Libre-Parole* analysant le discours de M. Thellier de Poncheville, fait cette réflexion :

« M. Thellier de Poncheville termine naturellement en montrant la poutre qui se trouve dans l'œil du cléricalisme maçonnique; il reproche à ces « libertaires », et les cantonniers révoqués pour envoyer leurs enfants chez les frères, et les indigents privés de pain et de secours, pour avoir fait baptiser leurs enfants.

» Oui, certes, si le cléricalisme catholique n'est pas exempt de tout reproche d'intolérance, avouons qu'il est largement surpassé par le cléricalisme judéo-maçonnique que M. Thellier de Poncheville aurait dû mettre en cause sans hésiter. »

Et plus loin ;

« M. Moreau gémit sur la tyrannie des patrons du Nord.

» Pauvres ouvriers !

» On les fait travailler douze heures moyennant le plus maigre des salaires, et on ne peut pas les laisser tranquilles, une fois que leur journée est faite ?

» Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'éprouve une véritable émotion, chaque fois que j'entends un bourgeois aussi gras que M. Moreau parler du maigre salaire de pauvres ouvriers !

» L'énorme bavard se livre alors à une fastidieuse lecture des statuts de la confrérie de N.-D. de l'Usine.

» Il croit devoir prendre à cette occasion un ton pleurard des plus divertissants.

» Enfin, il passe à des faits qui font dresser les cheveux sur la tête; on se croirait aux temps de l'Inquisition.

« Ah ! C'est qu'il est un « libertaire *(sic)* » M. Moreau !... Et ce martyrologe de ouvriers, il le racontera jusqu'au bout !... Les patrons du Nord ont été jusqu'à établir une chapelle dans leur confrérie, et cette chapelle, frémissez ! n'est pas autorisée.

» Ah ! si c'eût été une Synagogue !...

» Enfin, il dépose un ordre du jour et descend de la tribune.»

M. Dron est exécuté en quatre lignes :

« De cet orateur, je ne dirai presque rien, et pour cause ; il reprend simplement un à un tous les arguments dont M. Moreau s'est servi pendant deux heures. »

Le *Soleil* est plus cruel encore :

» M. Moreau (Emile) est ce qu'on nomme en langage parlementaire « un grotesque ». Il a naguère diverti ses collègues de la presse par une exhilarante proposition de « tarification des titres de noblesse ». Il entreprend maintenant de les amuser, ou peut-être il ambitionne de les enflammer, par la lecture d'un *factum* contre « les manœuvres du socialisme chrétien »

» M. Moreau donc « dénonce » — (ah ! le joli métier!) — le syndicat professionnel des patrons du Nord comme constitué en violation de la loi de 1884, parce qu'il comprend des patrons de professions diverses et même des ecclésiastiques.

Oui, messieurs, des prêtres de toute robe, des moines, des jésuites, dont plusieurs *doivent* n'être pas Français.

Et le président nominal n'est qu'un paravent : le président réel est un chanoine.

« Suivent une foule de racontars, de potins ridicules sur la concurrence des feuilles religieuses, les efforts bien naturels du clergé pour multiplier les chapelles et et répandre la pratique de la confession.

» L'amer Moreau, ayant épuisé son propre fonds, lit à la tribune des brochures dépourvues de tout intérêt, qu'il avait fait annoncer dans les couloirs comme des documents. » Il essaye d'entretenir l'attention par une déclamation prétentieuse, par des inflexions de voix baroques, que bientôt l'auditoire souligne en se tordant de rire.

« Le premier devoir d'un patron, est-il dit dans les brochures *dénoncées*, est de travailler à l'assainissement moral de ses ateliers, et de développer de toutes ses forces les institutions de moralisation. »

» L'interpellateur s'en indigne: c'est abusif! c'est scandaleux! « L'assainissement moral, la moralisation » choquent tous ses instincts. »

Au tour de M. Dron :

« Après le député de la cinquième circonscription de Lille, il faut entendre le député de la sixième.

» M. Dron, sous prétexte de « corroborer » le discours de son voisin, le refait. Il rapporte des scandales cléricaux qui se sont produits « le 15 juillet, lendemain du 14 ». Il affirme que la congrégation dite, pour le public, de N.-D.-du-Haut-Mont, est en réalité une reconstitution occulte de la Compagnie non autorisée de Jésus. Il se propose de fournir des preuves *morales* de la pression *morale* exercée par les patrons sur les ouvriers : ce sont des présomptions pures et simples. »

M. Paul de Cassagnac écrit dans l'*Autorité :*

« Hier, a eu lieu l'interpellation la plus édifiante, au point de vue de l'intolérance républicaine, en matière de liberté banale.

» Il s'agissait d'un syndicat formé par des industriels du Nord, ayant pour but d'évangélisation et la morale, chez les ouvriers.

» Un nommé Moreau, député de Roubaix, l'a développée deux heures durant, avec toute la niaiserie prétentieuse dont il est capable.

» Il nous a tous assommés par les âneries qu'il est venu débiter, avec des sourires de contentement qui faisaient hausser les épaules à droite comme à gauche.

» On n'est pas plus ridicule, comme orateur.

» Et il est dur pour Roubaix, une ville intelligente, d'être représentée de cette façon humiliante.

» M. Moreau a ramassé, au hasard, tous les potins absurdes, tous les commérages, toutes les sottises qui courent dans les estaminets de sa ville. »

. . . .

» Toutes ces stupidités étaient couronnées par cette étrange affirmation de M. Moreau, « QUE LES OUVRIERS QUI RÉSISTENT SONT ENFERMÉS DANS LES CAVEAUX DE NOTRE-DAME DU HAUT-MONT ET MIS AU PAIN ET A L'EAU. »

« C'était trop. Un immense éclat de rire a salué cette dernière calinotade de M. Moreau, évoquant le retour des plus affreux mystères de l'inquisition espagnole dans les Flandres.

» A diverses reprises, on lui a demandé des preuves à l'appui, mais vainement.

» Moreau affirme, mais ne prouve jamais.

» Eh bien! et dans ces conditions d'une interpellation idiote, à faire pâmer les oies, on pouvait espérer que le ministère ferait preuve, de quelque libéralisme, de quelque justice, de quelque loyauté, qu'il chercherait au moins à savoir si c'était vrai, s'il n'y avait pas là tout un tissu de haineuses stupidités.

» Non. Le ministre de la justice, l'ineffable Ricard, qui veut, quand même, se tailler une popularité parmi les communards de la Chambre et qui va au-devant de toute persécution, de tout acte despotique, de tout sévice contre la religion chrétienne, l'ineffable Ricard, dis-je, s'empresse de déclarer que le syndicat des patrons industriels du Nord, est déféré à la police correctionnelle et que la chapelle de Notre-Dame-du-Haut-Mont sera fermée!

« La loi est pour tous ! » S'écrie-t-il, avec un geste superbe.

» Vainement on lui rappelle à cette occasion, que si la loi est surtout pour les honnêtes gens et les catholiques, elle laisse parfaitement tranquilles, tous les filous des Sociétés financières en déconfiture.

» Ricard les couvre, ceux-là, des deux plateaux de la justice, comme des melons sous cloche, afin de les faire mûrir.

» Tandis que la loi est impitoyable pour des patrons, qui n'ont eu qu'un tort, qui n'ont commis qu'un crime : vouloir évangéliser et moraliser les ouvriers!

» Un instant après, on lui prouvait qu'il n'y avait pas un mot de vrai, dans les accusations portées contre les patrons syndiqués du Nord, qu'il était faux qu'on eût jamais renvoyé des ouvriers pour une question religieuse, qu'il était faux qu'on les obligeât à un exercice quelconque qu'enfin sur TRENTE MILLE ouvriers employés chez ces patrons syndiqués, il y en avait QUINZE CENTS seulement d'affiliés de leur propre gré aux congrégations et que ce chiffre minime indiquait la liberté absolue dont jouissaient les autres.

» Ricard ne savait pas un mot de tout cela.

» Mais peu lui importe ! son siège était fait. Il avait déféré le syndicat des patrons chrétiens à la police correctionnelle et il avait, à l'avance, fait fermer la chapelle ! »

M. de Cassagnac, qui a la haine de la République, ne cache pas la satisfaction que lui causent les imbécilités auxquelles les radicaux sont conduits par leur passion anti-religieuse :

» De pareilles infamies, de semblables, turpitudes m'ont pourtant fait boire du lait.

» Voilà l'apaisement ! voilà la conciliation ! C'est ainsi que le gouvernement de la République répond aux catholiques qui s'inclinent devant lui !

» Plus ils adhèrent, plus on les reçoit à coups de pied quelque part.

» C'est odieux, mais c'est bien fait !

» Ça servira! »

Espérons que cela servira à remplacer les Moreau et les Dron par des républicains qui penseront à la Patrie, à la République et au Peuple au lieu de passer leur temps à embêter les « cléricaux. »

Le rédacteur parlementaire du *Figaro* écrit avec une bienveillance dans laquelle on voit percer l'ironie :

« M. Emile Moreau est un orateur plutôt familier, qui aime à prendre les questions par leur côté amusant et à les traiter sur le ton ordinaire de la conversation. On le lui a reproché, ce qui est un tort, car il faut bien quelquefois, même à la tribune, sortir du style majestueux. »

Le même journal parle ainsi de M. Dron :

« Avec beaucoup plus de modération, et en termes moins agressifs, M. Dron, député du Nord, est venu ensuite confirmer les dires de son collègue de Roubaix. Sa parole et son attitude, relativement conciliantes, n'ont pas soulevé les mêmes explosions de colère. »

Nous devons nous arrêter pour aujourd'hui. Terminons par ces réflexions de M. Francis Magnard dans le *Figaro :*

» Encore un séance inutile, irritante, dédiée aux comités électoraux qui faussent le suffrage universel. Il leur faut décidément une fois par mois l'occasion d'entendre le gouvernement parler de sa fermeté et brandir sur la tête des jésuites le tranchant des « lois existantes ».

» Rien de sot comme ce genre d'exercices et cependant la Chambre ne peut s'en lasser, ni les ministres se dégoûter de les recommencer sans cesse.

» M. Ricard paraît décidément l'homme de cette Chambre qui joue en virtuose du péril clérical ; depuis que ce personnage est aux affaires, la « fermeté » du gouvernement est devenue une sorte de maladie qui met positivement les moutons de Panurge parlementaires dans l'ivresse.

» — Oui, mon cher, il sera fermé. Il l'a promis : il fermera les chapelles, il fermera les usines, il emprisonnera les jésuites; il exterminera le « péril clérical ». Quel grand homme et quels beaux favoris !

» Ceux qui liront ses déclarations fanfaronnes sans être forcés à l'admiration professionnelle, trouveront peut-être au contraire que, tant au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur, le discours du garde sceaux est d'une maladresse insigne.

» Répondre aux exhortations du Pape, aux déclarations des monarchistes convertis par ces déclamations hargneuses et ces provocations essoufflées est de la très mauvaise politique ; les comités des sous-préfectures les trouveront excellentes et il en sera parlé au café du Commerce, mais les gens raisonnables hausseront les épaules; ils se demanderont par quelle aberration le gouvernement de M. Carnot laisse échapper une nouvelle et dernière occasion de pacifier les esprits, de combler le fossé creusé entre les deux moitiés de la France. Ils ne comprendront pas et personne ne comprendrait, sans l'intérêt électoral qui terrifie même les républicains modérés. »

LA SÉANCE DE LUNDI

Un de nos correspondants nous envoie son impression sur cette séance :

Paris, 13 juin. — M. Moreau n'avait pas eu l'occasion durant le précédent ministère de développer sa fameuse interpellation sur N.-D. de l'Usine.

M. Constans l'avait reçue avec quelque froideur, nous l'avons dit en son temps et M. Fallières n'avait pas paru d'humeur à l'écouter ; mais M. Moreau a eu la bonne fortune de voir passer le portefeuille de l'intérieur à M. Loubet, de désespérante faiblesse, et celui de la justice à M. Ricard, dont l'outrecuidance n'a plus de nom.

Avec M. Ricard il était à peu près sûr de réussir et il a réussi.

Son succès personnel auprès de la Chambre « il ne peut guère s'en vanter », durant près de deux heures qu'il avait tenu la tribune, ses collègues, même de la gauche, lui ont fait comprendre combien il les fatiguait et de fait il a débité le plus inepte roman de chez la concierge qu'on peut imaginer.

Quant à M. Dron, aussi long que son collègue, il a eu un succès identique. Ce n'est pas l'interpellation Moreau qui a fait les frais de la journée, mais M. Ricard.

M. Ricard, lui, n'y va pas par quatre chemins. « Il y a une chapelle! nous ne savons pas et nous ne pouvons pas savoir ce qui s'y dit! Eh bien nous la fermons. Il y a une association! nous la dissoudrons. Il y a des Jésuites! Nous les expulserons. »

On devine si « les 350 » francs-maçons ont applaudi. Ils rayonnaient.

Le ministre de leur rêve parlait, buvant les approbations et les recevant avec un geste maçonnique, et il s'enfonçait davantage à telle enseigne qu'à la sortie nous avons pu entendre des radicaux dire entre eux : Les voilà prisonniers !

M. Loubet n'existe plus que nominalement, entraîné à la remorque de M. Ricard, condamné maintenant à aller tous les jours de l'avant dans la voie où il est entré gonflé d'orgueil. Il peut être assuré qu'on ne le laissera pas en repos.

Ce que cela durera ? Les républicains eux-mêmes confessent que cela ne peut aller bien loin et que la faiblesse du cabinet les condamnait à disparaître avant peu.

Au moment même où 306 voix approuvaient l'ordre du jour de M. Hubbard accepté par le gouvernement, on discutait dans les couloirs la possibilité d'un nouveau cabinet dans lequel M. Constans ayant fait la paix avec M. de Freycinet viendrait reprendre sa place.

Inutile de dire que ni M. Ricard ni M. Loubet ne figuraient dans cette combinaison qu'on dit couramment prête à prendre la direction des affaires à la rentrée d'octobre.

* *

Paris, 13 juin. — Les cent quatre-vingts voix qui ont voté en faveur de l'ordre du jour pur et simple comprennent la droite tout entière, le groupe Piou et ses dissidents, le groupe Léon Say, quelques républicains du centre et M. Déroulède.

Les trois cent six voix qui ont voté l'ordre du jour Hubbard appartiennent exclusivement aux groupes de la majorité. M. Léon Say et ses amis se sont abstenus.

Où est la vérité ?

Il est apparemment écrit au livre des destins que chacun des mois de cette année 1892 apportera tour à tour la joie et la désolation au cœur des économistes. En février, on réservait ses appréciations sur les effets du tarif douanier, dont l'entrée en vigueur était encore trop récente: en mars, les protectionnistes constataient qu'aucun renchérissement de la vie ne s'était produit; en avril, les libre-échangistes exultaient en constatant les prétendues moins-values des douanes et la prétendue diminution des exportations.

Mais, comme en mai les résultats ont accusé une plus-value de 17.262,100 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 23,000,000 fr. par rapport à la période correspondante de 1891, les libre-échangistes, battus, en sont réduits depuis quatre jours à ergoter sur le silence gardé par les statistiques commerciales au sujet des articles et des pays de provenance auxquels il conviendrait d'attribuer les excédents en question. Dans quelques jours, ils seront édifiés à cet égard.

LES SYNDICATS OBLIGATOIRES EN SUISSE

Le Conseil des Etats en Suisse s'occupe en ce moment de ces syndicats obligatoires, qui sont le début d'un ordre social fort étrange, fondé sur l'existence de corporations dont chaque citoyen ferait forcément partie, en aliénant le meilleur de lui-même, sa liberté individuelle. D'un bond on voudrait nous faire revenir à cet Etat des sociétés, discipliné à miracle et que l'on pouvait croire à jamais évanoui, où chacun vivait et mourait dans sa caste sans avoir le droit d'en sortir, où l'Etat providence veillait sur tout le monde.

Qui aurait dit qu'un tel idéal trouverait des adorateurs dans l'Etat le plus démocratique qu'il y ait en Europe ? Au cours de la discussion, non encore terminée d'ailleurs, quelqu'un ayant demandé comment il se faisait qu'un syndicat considéré comme excellent tant qu'il reste facultatif peut devenir mauvais lorsqu'on le rend obligatoire, un député de Genève lui a répondu spirituellement : Pour la même raison, parbleu, qui fait qu'un logement où l'on se trouve bien tant qu'on en peut sortir s'appelle une prison lorsqu'il devient obligatoire.

NOUVELLES DU JOUR

Les deux entrevues de Nancy et de Kiel

Londres, 13 juin. — Le *Times* publie une correspondance de Paris suivant laquelle un officier supérieur de l'état-major allemand qui avait assisté par ordre aux fêtes de Nancy, télégraphia de Metz à l'empereur Guillaume un compte-rendu de la réception faite au grand-duc Constantin.

Guillaume II reçut cette dépêche à une heure du matin, à temps par conséquent pour ne rien ignorer, au moment de l'entrevue de Kiel, de la visite faite à M. Carnot par le cousin du tzar.

L'empereur d'Allemagne, dit le correspondant du *Times* ne pouvait donc pas ignorer, à ce moment, que le tzar avait préalablement à l'entrevue rassuré l'opinion publique en France sur sa signification.

Les événements du Dahomey

Saint-Louis (Sénégal), 13 juin. — Le 20 courant partiront pour le Dahomey avec le commandant Stéphani deux compagnies de volontaires, une compagnie de tirailleurs, au total 10 officiers, 331 européens et 436 indigènes.

Une autre compagnie de volontaires s'embarquera pour la même destination le 6 juillet.

Ces départs successifs et hâtifs font supposer que la date des opérations déjà annoncées contre Behanzin et dont le plan a été arrêté au ministère, à Paris, sera quelque peu avancée.

M. Di Rudini et la triple alliance

Rome, 13 juin. — Dans une réunion d'une quarantaine de Députés influents de la droite, M. di Rudini prié par ses collègues de donner quelques éclaircissements sur l'attitude de l'Italie dans la Triple-Alliance, a répondu qu'il croyait nécessaire pour l'Italie de rester dans cette dernière tant que subsisterait le groupement actuel des divers Etats de l'Europe.

Les amis de M. Di Rudini attachent une grande importance à cette déclaration et croient que l'ancien président du conseil prévoit la possibilité d'un détachement prochain de l'Autriche-Hongrie de la Triple-Alliance.

Les troubles en Espagne

Barcelone, 13 juin. — La situation est toujours la même. Quelques arrestations isolées ont été opérées.

Les travaux sont arrêtés.

Le conflit n'a encore eu aucune solution.

La crue du Danube

Budapesth, 13 juin. — Depuis ce matin, le Danube a monté de 37 centimètres.

Réunion de la droite constitutionnelle

Paris, 13 juin. — Le groupe s'est réuni, en dehors de ses habitudes; mais il a voulu souligner les déclarations faites par M. Piou à un journal étranger et lui donner son approbation.

Nos renseignements, on le voit, se confirment. M. Piou a profité d'une occasion pour faire des déclarations que le groupe fera siennes. Le groupe ayant décidé de se réunir jeudi, sur convocation, le nombre des présents aujourd'hui étant trop peu nombreux, il est à présumer qu'à cette data nous aurons à enregistrer, soit sous forme de procès-verbal, soit sous forme de programme, les instructions de M. Piou et de ses amis.

Un article de M. Charles Laurent dans le « Jour » sur l'alliance franco-russe et l'Angleterre

Paris, 13 juin. — Dans le *Jour*, M. Charles Laurent demande s'il est vrai que l'alliance franco-russe ait, au quai d'Orsay des adversaires qui lui préféreraient un accord avec l'Angleterre. Il en profite pour dénoncer les manœuvres du correspondant parisien d'un grand journal anglais qui *travaillerait* (sic) la presse et l'opinion publique, en France, pour les tourner peu à peu contre l'alliance russe.

Enfin, le correspodant ne serait que l'instrument d'un syndicat établi à Paris ou à Londres et qui se flatte d'acheter la presse française pour arriver à son but. En terminant, M. Charles Laurent qu'à défaut des intéressés, les événements répondront.

Expulsion d'un journaliste de Mulhouse

Belfort, 13 juin. — Comme première réponse aux brillantes fêtes de Nancy, M. Geber, rédacteur à l'*Express de Mulhouse* vient de recevoir un avis d'expulsion. Notre confrère qui a rendu compte d'une façon impartiale des fêtes a sans doute déplu en haut lieu et sa punition n'a pas tardé.

Le voyage du prince Henri d'Orléans

Paris, 13 juin. — Voici au sujet du nouveau voyage d'exploration que vient d'accomplir le jeune prince Henri d'Orléans et dont il sera de retour prochainement, quelques renseignements intéressants :

Le prince a visité tout le haut Tonkin, le Laos, le pays des Muongs et des Méos, remonté une partie du fleuve Noir et descendu le cours du Mékong.

Quelques excursions près de Cho-Bo, sur le plateau de Tac-By, dans le Maïton et au sommet du Ta-Phin qui a 1730 mètres d'altitude, complètent cet intéressant voyage qui aura été des plus profitables à la science et à la géographie.

Le prince Henri d'Orléans rapporte de nombreuses collections d'oiseaux, de mammifères, de plantes et de roches, des costumes, des instruments de musique; enfin 250 photographies ou portraits des différents pays, des différentes races au milieu desquels il a vécu.

Le feu à Toulon. — Un village détruit

Toulon, 13 juin. — Vers minuit, un incendie a éclaté au parc à fourrages du 111e régiment d'infanterie, attenant à celui de l'artillerie de marine. Les deux tiers des importantes meules de foin qui se trouvaient au dépôt sont détruits. L'amiral préfet maritime a ordonné une enquête pour rechercher les causes du sinistre. On croit que l'incendie s'est déclaré à la suite d'une imprudence. Les dégâts sont relativement importants.

Cap, 13 juin. — Un incendie a détruit le hameau Dubez, commune de la Salle, près de Briançon. Plus de quatre-vingts maisons ont été la proie des flammes. Les pertes sont considérables.

Les anglais en Afrique

Londres, 13 juin. — Le *Times* annonce que la compagnie britannique de l'Afrique orientale vient d'envoyer l'ordre à ses agents d'abandonner l'Ouganda. La Compagnie déclare que ses fonds sont épuisés.

Le *Times* ajoute que si la Grande-Bretagne ne prend pas la suite des affaires de la Compagnie, une autre puissance pourra prendre possession de l'Ouganda. Mais il adjure lord Salisbury de ne pas laisser le champ libre aux nations rivales de l'Angleterre.

Les courses d'Auteuil

Paris, 13 juin. — Prix des Bruyères : 1er *Carrousel*, 2e *Crouvillaise*, 3e *Mandragore*. — Prix Reugny : 1er *Tolède II*, 2e *Mme Boniface*, 3e *Bonne*. — Prix de Chanceaux : 1er *Galantin*, 2e *Chatter-Box*. — Prix des Tilleuls : 1er *Veracify*, 2e *Sado*, 3e *Culpa*. — Prix Magenta : 1er *Felibre*, 2e *Haras du Pin*, 3e *Parbleu*.

M. Wilson en correctionnelle

Paris, 13 juin. — Un bruit courait hier, à la Chambre, que nous reproduisons sous toutes réserves, dit le *Voltaire*, mais que nous avons de bonnes raisons de croire fondé. L'enquête sur l'élection municipale de Loches serait achevée et conclurait à des poursuites judiciaires contre le sieur Wilson.

L'embauchage de 250 prétendus porteurs de bulletins à 20 francs par jour et de *rabatteurs* à 25 francs serait établi, ainsi que la distribution d'argent à domicile, l'échange des bulletins à la portée de la mairie et cent autres faits de corruption avérée.

On n'attend plus que l'autorisation du garde des sceaux pour renvoyer le nouveau maire en police correctionnelle, où il pourra se livrer à d'utiles comparaisons sur le temps passé et le temps présent.

Un drame à Belleville

Paris, 13 juin. — M. Derrey, propriétaire de plusieurs maisons rue de Belleville et aux Lilas, a tiré hier, à midi, deux coups de fusil de chasse sur sa femme, née Eugénie Tessier. Cette dernière a eu le bras droit fracassé. Elle a reçu également dans le dos une balle qui a pu être extraite dans la soirée. La blessée, âgée de soixante-sept ans, a été transportée à l'hôpital Tenon.

Quant à M. Derrey, âgé de soixante-et-onze ans, il s'était, après le meurtre, barricadé dans sa chambre. Entendant les gardiens de la paix qui brisaient sa porte, il s'est brûlé la cervelle d'un coup de revolver.

Ce drame a causé une vive émotion à Belleville, où M. Derrey était connu depuis plus de quarante ans. Ce vieillard avait des relations avec une jeune fille de 22 ans, Mlle Geneviève G..., et c'est à la suite de reproches que lui faisait sa femme qu'il a tiré sur elle.

L'incident de Dakar

Bruxelles, 13 juin. — L'incident qui a éclaté à Dakar entre les autorités françaises et les agents de recrutement du Congo belge donne lieu depuis quelque temps à un échange de dépêches diplomatiques avec la France. Les négociations pour aplanir cet incident sont en bonne voie. On espère arriver à une prompte solution.

Révolte d'un sous-lieutenant

Berlin, 13 juin. — C'est une résolution bien arrêtée : le petit kronprins ne veut plus défiler à la tête de la 1re compagnie du régiment de la garde, dont il est sous-lieutenant. Lors de la dernière parade, le jeune officier avait peine à suivre, avec ses petites jambes de dix ans, les officiers supérieurs qui le précédaient. Il avait sans cesse sa compagnie sur les talons; les beaux hommes de la garde faisaient tous leurs efforts pour ralentir le pas; ils n'y parvenaient que difficilement.

Très agacé, le prince impérial a fini par demander un cheval à son colonel, n'osant formuler cette demande auprès de son père. Le colonel s'est retranché derrière les règlements : les sous-lieutenants d'infanterie ne peuvent être montés. Le kronprinz a répondu superbement que, lorsqu'on était fils de l'empereur, on pouvait, sans inconvénient, violer les dits règlements.

Mais le père n'a pas été de cet avis, et c'est alors que, furieux et battant le sol de sa petite botte, le kronprinz a déclaré qu'il ne paraîtrait plus dans les rangs du régiment de la garde. L'incident en est là. Modifiera-t-on le pas de marche du régiment impérial ou donnera-t-on au sous-lieutenant le cheval qu'il réclame?

La situation à Barcelone

Madrid, 13 juin. — La situation ne s'est pas améliorée à Barcelone ni dans la banlieue.

De nombreux groupes d'ouvriers empêchent la circulation des tramways. Des renforts de troupes sont envoyés dans toute la banlieue pour occuper les points importants.

Terribles orages en Espagne. Plusieurs morts

Valladolid, 13 juin. — Un violent orage a éclaté pendant la grand'messe au village de Mucientes. La foudre est tombée au milieu de l'église. Cinq personnes ont été tuées. Un grand nombre ont été contusionnées. On signale en outre des tempêtes sur plusieurs autres points de l'Espagne. A Burgos, la foudre est tombée sur la cathédrale sans causer de dommages. A Mélias, dans la province d'Orense, la foudre a également pénétré dans l'église où elle a tué huit hommes, un enfant et blessé plusieurs fidèles.

La convention de Chicago

New-York, 13 juin. — Les principaux membres de la convention démocrate se réuniront à Chicago le 21 courant. Le sénateur Brice, de l'Ohio, président du comité national démocrate, est parti de Washington hier soir pour Chicago: il s'arrêtera en route à Ohio, afin d'être présent à la Convention de cet Etat.

Les principaux délégués démocrates, y compris le sénateur Hill, se rendront à Chicago cette semaine. Il y aura, à ce qu'on assure, de nombreuses réunions avant la conférence.

Les seuls candidats qui aient été cités jusqu'ici par le comité pour la désignation à la présidence sont l'ex-président Cleveland et le sénateur Hill, ancien gouverneur de l'Etat de New-York. M. Cleveland semble jouir de plus de sympathies. L'attitude des partisans de ces deux candidats semble indiquer que les débats de la Convention seront très violents. S'ils le jugent nécessaire, les partisans de M. Hill voteront pour n'importe qui, excepté pour M. Cleveland.

Concours vélocipédique de Bâle à Strasbourg

Bâle, 13 juin. — Il y a eu hier un concours vélocipédique international de Bâle à Strasbourg. 28 bicyclistes y ont pris part. Le départ de Bâle a eu lieu à 6 heures 30 du matin et le retour des deux premiers concurrents à Bâle, à 7 heures 50 du soir, après une course à travers les localités suivantes : Mulhouse, Strasbourg, Appenweier, Offenbourg, Bâle (300 kilomètres); les deux vainqueurs, MM. Corre, de Paris, et Lesna, de Chaux-de-Fonds, sont arrivés en même temps; le troisième arrivé est M. Kuhn, de Mannheim.

Le budget des cultes

Paris, 15 juin.— M. Dupuy-Dutemps a lu son rapport à la commission du budget sur le budget des cultes.

Il propose la suppression des évêchés non concordataires (le mot est lui) par voie d'extinctions.

La suppression complète et absolue de tout le crédit pour les vicaires généraux.

Ces deux points ont été réservés jusqu'à ce que la commission ait entendu le gouvernement.

A été adoptée : L'augmentation de 6,000 francs pour le crédit des imprimés afin de pouvoir publier les documents relatifs aux congrégations autorisées.

La commission a maintenu les crédits afférents aux curés nommés par l'Etat avec l'agrément de l'évêque du diocèse.

M. le rapporteur a également proposé le maintien au traitement des desservants et la suppression du traitement des vicaires.

Ces deux points ont été réservés par la commission.

La fermeture d'un séminaire en Croatie

Le séminaire catholique de Zengg (Croatie) n'a pas été licencié comme quelques journaux l'ont annoncé. Voici ce dont il s'est agi : Les élèves du séminaire en question ayant reçu à coups de sifflet leur directeur à son retour des élections à la diète dans lesquelles il avait voté pour le parti gouvernemental, seront punis de ce fait d'une privation de ration de vin pendant quinze jours. Là-dessus, tous ont annoncé à l'évêque Posilovich leur sortie du séminaire. Mgr Posilovich ayant accepté, le séminaire a été fermé.

CHRONIQUE LOCALE
ROUBAIX

La rue Ernoult-Bayart. — Dans la dernière séance du Conseil municipal, on a agité la question de l'augmentation des pensions à domicile aux vieillards qui, âgés de plus de 70 ans; ne peuvent être admis à l'hospice.

Ne serait-ce pas le moment d'honorer la mémoire du maire de Roubaix, Ernoult-Bayart à qui nous devons cette institution démocratique ? Ne pourrait-on donner son nom à une nouvelle rue ? Nous soumettons le vœu aux *ouvriers roubaisiens* qui siègent à l'hôtel de ville. En le réalisant, ils montreraient qu'ils savent rendre hommage à tous les amis du peuple, sans distinction de classe ou de parti.

Lundi matin a eu lieu, en l'église du Sacré-Cœur, l'obit du mois, pour M. Lansiaux, capitaine, commandant le corps des Sapeurs-Pompiers.

MM. P. Rose, Cnudde, V. Poulain, Wilfart, C. Van Mullen, conseillers municipaux, J. Sayet, secrétaire en chef de la mairie, Varlet, directeur de la voirie, Barroyer, commissaire-central, Prouvost, inspecteur de police, se trouvaient parmi l'assistance, qui était fort nombreuse.

On remarquait la présence de M. Tillet, lieutenant des pompiers, et d'un grand nombre de ces derniers.

M. Fried, adjudant, était seul en tenue.

Arrivée du nouveau commissaire du 1er arrondissement. — M. Daudé, commissaire de police à Aurillac (Cantal), nommé à Roubaix, en remplacement de M. Horber, commissaire du 1er arrondissement, a pris possession de son poste lundi. On dit beaucoup de bien de ce fonctionnaire.

Une fête, au bénéfice des cantines scolaires, aura prochainement lieu dans le quartier du « Jean-Ghislain ». Une réunion, à cet effet, a eu lieu dimanche, au *Chapeau Rouge*, rue de l'Ommelet. M. Rose, conseiller municipal, a été nommé président du comité organisateur.

Les sérénades données et reçues par la Cœcilia roubaisienne. — Dimanche, dans l'après-midi, la *Cœcilia roubaisienne* s'est rendue à Tourcoing pour remercier les organisateurs du concours et les commissaires qui lui avaient été adjoints.

Sa première visite a été pour M. Masurel, président des Crick-Sicks. Elle a exécuté en son honneur les chœurs : *A l'ombre du Drapeau* et *les Chasseurs*.

M. Fournier a ensuite remercié M. Masurel de son dévouement dans l'organisation du magnifique tournoi musical, dont la ville de Tourcoing et les sociétés qui y ont pris part garderont un impérissable souvenir. Le directeur de la *Cœcilia* a annoncé que la commission avait inscrit au nombre de ses membres d'honneur MM. Masurel, Maurice Welcomme, président honoraire des *Crick-Sicks*, Charles Wattinne, vice-président honoraire de la même société, Louis et Jules Rosoor, César Ségard et Louis Destombes.

Des vivats ont été chantés en l'honneur de Mme Masurel et de M. Masurel père, présents à la réception.

La *Cœcilia* est allée ensuite donner des sérénades à MM. Rosoor, Segard et Destombes, en exécutant le chœur *Toujours vaillants*.

Partout nos lauréats ont été accueillis avec les marques de la plus vive sympathie. Les différents discours prononcés en cette circonstance ont préconisé une sorte d'alliance fraternelle contractée au concours de Tourcoing entre les *Crick-Sicks* et la *Cœcilia*, alliance que les deux sociétés s'efforceront de maintenir et de rendre de plus en plus indissoluble.

La *Cœcilia* est revenue ensuite en son local où elle a reçu dans la soirée les sérénades de quatre sociétés amies.

La musique municipale de Wattrelos a exécuté devant le local de la rue de la Gare la *Marseillaise* et un entraînant pas redoublé. M. Montagne, son directeur, a ensuite félicité la *Cœcilia* des brillants succès obtenus dans ce mémorable tournoi artistique, succès dus à son travail persévérant et à l'habile direction de son chef M. Paul Fournier. « Vous auriez pu, a dit M. Montagne, en sortant de la région obtenir une victoire certaine et plus facile, mais vous vous êtes dit : « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire, et vous avez préféré affronter les périls d'une lutte sérieuse et venir vous mesurer à Tourcoing avec les premières phalanges de l'Orphéon.

Le plus bel éloge que je puisse faire de votre exécution est qu'après l'audition de vos deux chœurs, nous, membres du jury, étions très émus et savions que notre succès était assuré. Honneur à vous ! Vive la *Cœcilia !*

L'*Union chorale* a apporté aussi ses félicitations. Son président s'en est fait l'interprète en exprimant la joie qu'elle avait éprouvé en apprenant les succès de la *Cœcilia*.

L'*Orphéon des Travailleurs* de Tourcoing a également tenu à venir féliciter les vainqueurs du concours de Tourcoing, et M. Paul Jouy a proclamé qu'il se faisait un honneur de leur offrir une couronne au nom de sa société et en témoignage d'amitié et de confraternité.

La *Lyre roubaisienne*, par la voix de son président, a exprimé aux membres de la *Cœcilia* sa satisfaction et ses vœux de fraternelle amitié.

Chacune de ces sociétés a offert une superbe couronne. M. Paul Fournier les a remerciées en termes aimables et chaleureux. Ces couronnes jointes à celles qui ont déjà été offertes, ont été exposées dans la salle des fêtes de la *Cœcilia* et forment un magnifique trophée qui perpétuera le souvenir de l'éclatante victoire qu'elle a remportée à Tourcoing.

La chorale du patronage Saint-Eloy est allé, dimanche chanter la grand'messe à Mourcourt (Belgique). Plusieurs membres du patronage s'étaient joints à elle et leur nombre total s'élevait à environ soixante.

La population du village prévenue de leur arrivée leur avait réservé une réception des plus cordiales. La musique de la localité est venue à leur rencontre et c'est aux sons joyeux de ses pas redoublés qu'ils ont fait leur entrée à Mourcourt.

La chorale a interprété avec succès la messe de don Adolpho dont les solis ont été chantés par MM. Dutoit et Lamblis. M. Dutoit a également fait entendre un *Ave Maria* qui a été fort goûté.

Les jeunes gens du patronage sont revenus de cette excursion heureux d'avoir passé une délicieuse journée et pénétrés de reconnaissance pour la réception et l'accueil sympathiques qui leur avaient été faits.

Une grève de tisserands. — Lundi matin, une grève totale s'est déclarée au tissage de M. Philippe Scamps, rue d'Alma, 193.

A sept heures, les ouvriers tisserands, au nombre de 170, entraient dans les ateliers comme à l'ordinaire. A neuf heures, les ouvriers arrêtèrent leurs métiers et une délégation se rendit dans les bureaux demandant une augmentation de un centime et demi au mètre, sur tous les tissus indistinctement. Sur une réponse négative, les ouvriers quittèrent le travail, sans qu'un incident se produisit à la sortie.

A une heure et demie, douze ouvriers ont repris le travail aux anciennes conditions.

On croit que cette grève n'aura pas de suite et que le travail sera repris aujourd'hui.

La grève des tisserands de la Société Anonyme. — Le personnel des tisserands de la Société Anonyme comprend un ouvrier de 73 ans, nommé Hubert Baussière, qui travaille dans la maison depuis 1867. Il s'était tenu en dehors de la grève, et avait continué de venir régulièrement à son ouvrage.

Jusqu'à présent, les grévistes ne l'avaient pas trop inquiété ; mais lundi matin, au moment où il arrivait, à cinq heures et demie, pour commencer sa semaine, un groupe, posté dans la rue du Curoir, l'arrêta au passage et l'empêcha d'entrer dans la fabrique.

Le vieillard dut céder devant la force et rebrousser chemin.

Dans la matinée du même jour, un peu avant onze heures, une nouvelle délégation de cinq membres s'est présentée rue de Soubise. Il lui a été fait la même réponse qu'à celle de samedi dernier.

Une scène de sauvagerie, quai de Calais. — Lundi soir, vers six heures, une scène de vandalisme s'est déroulée quai de Calais.

Deux fraudeurs de profession, dont un nommé Dulaurier, âgé de 31 ans, demeurant rue Grétry, se trouvaient attablés dans un estaminet du quai de Calais. Vinrent à entrer cinq ouvriers, Dulaurier, qui était pris de boisson, invectiva grossièrement l'un des ouvriers, déchargeur de bateaux, l'accusant de travailler au-dessous du tarif ordinaire. Une discussion surgit bientôt. La cabaretière, supposant que cette discussion allait dégénérer en rixe, les pria de sortir, ce qu'ils firent d'ailleurs sans aucune observation.

Quai de Calais une dispute s'engagea et une véritable bagarre s'ensuivit. Dulaurier armé d'un gourdin, frappa violemment le déchargeur de bateaux et lui fit plusieurs blessures à la figure, principalement près de l'œil droit, le sang s'en échappait en abondance. Aux cris poussés par la victime, les agresseurs prirent la fuite. Plusieurs personnes se mirent à leur poursuite en criant : arrêtez-le ?

Les agents du pont Morel, attirés par ces appels, coururent derrière l'homme qui s'enfuyait par la rue de Tourcoing et furent assez heureux pour le rejoindre rue Wallon.

Dulaurier qui est réputé comme un personnage dangereux, a été écroué au dépôt.

On se rappelle que ce même Dulaurier a été condamné il y a environ neuf ans à cinq ans de prison pour avoir assommé à coups de bâton, accompagné de deux autres individus, un boulanger au fort Cordonnier.

Cette scène de sauvagerie a causé une vive émotion dans le quartier.

Un cabaret saccagé. — *Un homme blessé.* — Deux ouvriers, pris de boisson, entraient dimanche vers midi chez Mme Marie Heusquin, cabaretière rue de Wagram. Après avoir absorbé plusieurs consommations, ils invectivèrent grossièrement la cabaretière. Celle-ci, voulant les mettre à la porte, fut malmenée. Nos deux ivrognes cassèrent les verres qui se trouvaient à leur portée ainsi que la lampe de l'estaminet. Un consommateur, M. Nicolas Petit, âgé de 43 ans, qui intervenait, fut terrassé et reçut force coups, principalement à la figure.

A l'arrivée de l'agent Couttenier, que le cabaretier était allée prévenir, les deux individus avaient pris la fuite. Des recherches furent faites dans le quartier mais sans résultat.

Vers deux heures de l'après-midi, les mêmes quidams revinrent à l'estaminet et voulaient briser le mobilier. Quatre agents arrivèrent à temps pour leur mettre la main au collet et les conduire au dépôt du premier arrondissement, où ils ont été écroués.

Au poste, ils ont déclaré se nommer Léonard Bartholomé, âgé de 28 ans, trieur, et Mathieu Gergnès, 21 ans, rattacheur. Ils demeurent tous deux rue Cadeau, à l'estaminet de « la Mère Moreau ».

Folie et mort d'un garçon brasseur. — A la suite de l'accident de l'estaminet Soëte, place du Trichon, qui entraînait, il y a une dizaine de jours, la mort d'Henri Leplat, dit Berger, garçon brasseur chez M. Quint-Delvallée, un collègue de l'infortunée victime, Cyrille Vandeputte, au service de M. Lefebvre-Froidure, brasseur, rue de Lannoy, avait éprouvé une commotion cérébrale telle, qu'elle nécessita bientôt son internement à l'Hôtel-Dieu.

La folie du malheureux fit de si rapides progrès qu'elle devait lui devenir fatale, et il succombait samedi dernier, à quatre heures du matin.

Cyrille Vandeputte, âgé de 36 ans à peine, laisse une veuve et plusieurs enfants. Il demeurait rue de Condé, cour Fromont.

Une lâche agression. — Dimanche soir, vers dix heures, un ouvrier du nom d'Alphonse Veys, homme de 21 ans, travaillant pour le compte de M. Briet, brique-